

pôle petite enfance

C'est un établissement regroupant deux services qui proposent **deux types d'accueil** pour la petite enfance :

- **un multi-accueil** offrant un accueil collectif allant de 1h à 40h hebdomadaires (du lundi au vendredi) entre 8h00 et 18h00.
- **une crèche familiale** permettant un accueil individuel au domicile d'une assistante maternelle allant jusqu'à 45h hebdomadaire.

Ce fonctionnement assure une **véritable passerelle et une flexibilité** entre les deux services :

- **souplesse** au niveau de l'accueil pour les familles,
- **échange et richesse pédagogique** entre les professionnels, au bénéfice de tous les enfants.

Une démarche pédagogique de qualité soutient la spécificité du pôle Petite Enfance par une transversalité des compétences pour les différents mode d'accueil de l'enfant et de sa famille.

le multi-accueil

- L'équipe du multi-accueil prend en charge vos enfants, de 10 semaines à 4 ans, de façon occasionnelle ou régulière (jusqu'à 8 demi-journées par semaine) :
- 20 places par demi-journée
 - 12 places entre 12h et 14h.

une équipe qualifiée

Une équipe de professionnelles de la petite enfance encadrée par une directrice et une adjointe, toutes deux éducatrices de jeunes enfants.

les horaires

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- possibilité de repas entre 12h et 14h (12 places)

saison 2011/2012

Le multi-accueil est ouvert toute l'année, sauf du 23 décembre au soir au 3 janvier au matin.

objectifs

objectifs

- assurer le bien-être et la sécurité de l'enfant
- offrir à l'enfant un environnement porteur et une ambiance conviviale
- respecter le rythme de l'enfant
- accompagner l'enfant vers la socialisation et l'autonomie
- éveiller l'enfant
- offrir un espace d'échange et d'information aux familles

des intervenants

- 1 professeur de musique, 1 heure par semaine
- des mamies bénévoles
- 1 médecin pédiatre
- 1 psychologue

la crèche familiale

La crèche familiale est un service d'accueil familial non permanent pour enfants de 10 semaines à 4 ans accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Général et rémunérées par l'ARES.

le service

- la crèche prend en charge toutes les démarches administratives,
- elle rémunère les assistantes maternelles (AMAT) (la relation parents/AMAT est ainsi facilitée car elle exclue les rapports employeur/employé),
- deux éducatrices de jeunes enfants (dont une à la direction) s'assurent de la qualité de l'accueil et du suivi de l'enfant en effectuant des visites au domicile des assistantes maternelles,

crèche familiale

- un réel réseau amical et d'entraide conviviale est instauré entre les AMAT,
- des regroupements de formation permettent aux assistantes maternelles de se rencontrer régulièrement afin d'échanger, d'étendre leurs connaissances pour mieux répondre aux besoins de l'enfant.

Lors de ces regroupements, les enfants, par petits groupes, font l'apprentissage de la socialisation.

Différents ateliers sont organisés :

- 4 matinées dans la semaine, les éducatrices de jeunes enfants organisent des ateliers d'éveil auxquels participent enfants et assistantes maternelles,
- un professeur de musique intervient 1 heure par semaine,
- un médecin est rattaché à la crèche familiale.

Une bibliothèque et une ludothèque permettent d'emprunter livres et jouets pour les enfants accueillis.

tarifs

Ils sont fixés par la CNAF en fonction des ressources et du nombre d'enfants dans la famille + cotisation annuelle à l'ARES : 16,50 euros.

A titre indicatif, entre 0,21 et 2,50 euros l'heure pour les contribuables strasbourgeois.

Pour toutes simulations tarifaires : www.mon-enfant.fr (site de la CAF)

inscriptions

Documents nécessaires :

- numéro et notification CAF,
- assurance responsabilité civile (avec assurance logement en général),
- carnet de santé de l'enfant + photocopies des vaccins,
- justificatif de ressources : photocopie des 3 derniers bulletins de salaire du ménage et du dernier avis d'imposition.

coordonnées

Responsable : Priscilla Frey
7 rue d'Istanbul - 67000 Strasbourg
tél. : 03 88 61 63 82
petiteenfance@ares-le-site.com

renseignements

■ A l'accueil de l'ARES :

10 rue d'Ankara
67000 Strasbourg
03 88 61 63 82

courriel :
petiteenfance@ares-le-site.com

Horaires d'ouverture (pour les renseignements) :

- **A l'année (jusqu'au 29 juin)** :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 20h, le mercredi de 9h
à 20h en continu et le samedi de
9h à 12h et de 14h à 17h.

- **Pendant les petites vacances
scolaires** :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

- **Juillet - août** :
du lundi au vendredi de 9h à 12h

Anne-Catherine, Laurence et
Valérie vous donneront les
informations générales concernant
le fonctionnement du pôle
Petite Enfance.

Si nécessaire, vous pourrez
également leur demander un
rendez-vous avec la directrice.